

COVID-19

PROLONGEMENT DES MESURES EN ZONE ROUGE

Pour diffusion immédiate

Saint-Hyacinthe, le 27 octobre 2020 – À la suite de l’annonce du gouvernement du Québec, hier, Saint-Hyacinthe doit continuer à appliquer les mesures liées à la zone rouge jusqu’au 23 novembre. Les citoyens et les entreprises doivent donc poursuivre leur effort pendant quatre semaines supplémentaires ou jusqu’à nouvel ordre en fonction de l’évolution des directives gouvernementales.

Pour plus d’information sur les consignes en zone rouge, consultez [la page dédiée à la COVID-19](#) sur le site Internet de la Ville de Saint-Hyacinthe ou le site Internet du [gouvernement du Québec](#).

– 30 –

Source : Direction des communications
450 778.8304

